



Le Comité local du Secours Populaire Français de Ste-Anastasie organise, à compter du Mardi 16 Septembre, une permanence de 15 à 17 H. à son local Chemin du Pont Vieux. Vous pourrez en outre vous procurer différents objets, notamment des vêtements, à des prix très intéressants.

Ces Permanences auront lieu TOUS les Mardis.

Laissez-vous tenter, merci d'avance pour votre visite et pour tout ce que vous pourrez faire pour les plus nécessiteux d'entre nous.

Dr CASTANET

LE CARNET DE SAINTE-ANASTASIE

NAISSANCES :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance

- de Jordan SELOSSE, né le 13 Août ;
- d'Anaïs MASLIES, née le 17 Août ;
- de Yoan GRISEL, né le 19 Août ;
- ainsi que de Yann DETHON, né le 30 Août.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES :

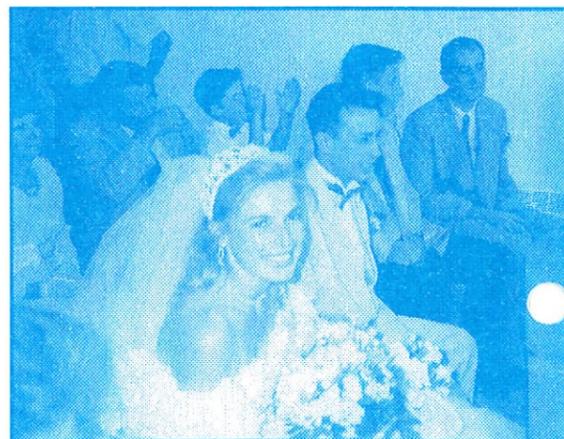
Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

- M. Jean-Marc RENAUDIE et Mme Magali ARNOULT, célébré le 23 Août ;
- M. Olivier TEDDE et Mme Sylvie CECINI, célébré le 30 Août ;
- ainsi que celui de M. Yves CAMINO et Mme Sylvie RAINERI, célébré le 13 Septembre dernier.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

REMERCIEMENTS :

- Monsieur et Madame MARQUES DE CARVALLIO et leur famille, très touchés par les nombreux témoignages de sympathie exprimés, tant par les associations que par les habitants du village, remercient tous ceux qui, même anonymement, se sont associés à leur peine.



Allons Sylvie ! Le Maire c'est en face !

PETITES ANNONCES

- ♦ **DONNE** chiots nés le 12 Juillet 1997
Papa Tervuren -
Maman Labrador
☎ : 04.94.72.28.49
- ♦ **RECHERCHE** collectionneurs d'images
Panini « La Belle et le Clochard » pour
échanges.
☎ : 04.94.72.28.92
- ♦ **VILLA à louer :**
☎ Travail 04.42.03.75.25
ou Domicile 04.42.03.43.88



CINEMA

La prochaine séance aura lieu
le Samedi 11 Octobre 1997.
Le programme sera publié dès que possible.

LA VAROISE DE SERVICES

François LAURENT

ENTRETIEN - REPARATION
DEBROUSSAILLAGE
TOUT CORPS D'ETAT - ELAGAGE
☎ : 04.94.72.20.81
ou 04.94.72.27.61

SAINTE-ANASTASIE



Une nouvelle fois M. Bernard SEBILE est qualifié pour les épreuves du Championnat de FRANCE d'attelage... Souhaitons-lui bonne chance, alors qu'il sera le seul représentant de notre région.



BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 1997
N°93

LE MOT DU MAIRE

Bien après Vendémiaire, premier mois du calendrier révolutionnaire, septembre reste, pour de multiples activités autres que scolaires et sportives, le seuil de la nouvelle année telle que nous la vivons...

Pour les Communes comme pour les ménages, c'est aussi l'instant où chacun découvre, avec plus ou moins de plaisir ou de surprise, les nouvelles de l'été.

Il en va que, loin des effets d'annonce des diseurs de bonne aventure de tout poil, les Collectivités Territoriales n'ont souvent, comme vous, d'autre choix que de naviguer à vue et de rendre à la hâte leurs recettes budgétaires compatibles avec leurs dépenses. Ce qui n'est pas, nous le concevons, la meilleure des politiques.

Aujourd'hui à Sainte-Anastasie, où la priorité communale programmée est le financement de la nouvelle Ecole Primaire, nous ne pouvons digérer n'importe quoi... (diminution des concours de l'Etat, nouvelles charges...).

Aussi, je voudrais vous persuader, comme si possible les Présidents d'association, de cette nécessité de gérer avec économie les budgets qui sont les nôtres, en attendant avec une sage patience la réalisation des objectifs que nous avons fixés ensemble.

Car, soyez-en assurés, je n'ai, avec le Conseil Municipal, jamais considéré que les promesses n'engageaient que ceux qui les recevaient.

Jean-Pierre MORIN

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au **04.94.69.64.40**.

En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale :

 **04.94.72.27.82.**

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 20/09, 19 H au samedi 18/10, 09 H :

-appel préalable au 04.94.07.08.08 (standard).

Du samedi 18/10, 19 H au samedi 25/10, 09 H :

-appel préalable au 04.94.86.70.93 (Phcie de FORCALQUEIRET) ou le 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.

Du samedi 25/10, 19 H au samedi 01/11, 09 H :

-appel préalable au 04.94.86.90.70 (Phcie de LA ROQUEBRUSSANNE) ou le 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.

ASSISTANTE SOCIALE

Exceptionnellement la permanence de Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, prévue pour le 03/10/97 est reportée au Vendredi 10 Octobre 1997 de 10 Heures à 12 Heures en Mairie.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 3 et 17 OCTOBRE en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 2 Octobre 1997 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 28 Sept. Dr BARIBAUD 04.94.69.72.83
Le 05 Octobre..... Dr AURENS 04.94.72.26.07
Le 12 Octobre. ... Dr PONSON..... 04.94.28.32.89
Le 19 Octobre. ... Dr MATHIE..... 04.94.59.62.97
Le 26 Octobre Dr FAURE..... 04.94.78.33.81

BIBLIOBUS

 Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le 21 Octobre 1997, de 13H30 à 15 H..

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Vendredi -8H à 12H- -13H30 à 16H- Samedi et Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

- ♦ le LUNDI 29 SEPTEMBRE 1997
- ♦ le LUNDI 27 OCTOBRE 1997

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

CAMIONS VENTE

Dates prévues pour les prochains passages des camions vente au parking des Ferrages :

MERCREDI 15 OCTOBRE

- ♦ CENTRE OUTILLAGE de 9H à 12H15

JEUDI 23 OCTOBRE

- ♦ PROVENCE OUTILLAGE L'après-midi

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.
puis numéro donné par le répondeur

MAIRIE : Service CANTINE

Le numéro de téléphone pour les réservations de repas a changé :

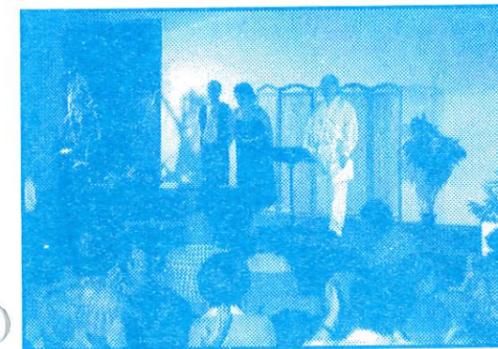
appeler désormais le **04.94.69.64.47**
(1er étage)

LA VIE AU VILLAGE



NOTRE CONCERT VOCAL DU 13 SEPTEMBRE DERNIER PAR LE TRIO CADENZA

Les nombreux auditeurs présents à cette soirée se sont véritablement promenés avec délice parmi les siècles et les années passées, du 17e siècle (H. Purcel, 1659-1695) à notre 20e siècle (Scott Joplin, mort en 1917) ; ceci grâce à la magie de la musique, bien sûr, mais aussi aux trois interprètes de talent composant le trio CADENZA.



Tour à tour enjoués, poignants, romantiques, voire dramatiques, ils ont captivé l'assistance durant presque deux heures, avec la voix pure et vibrante d'Irina KARPOWITZ, et les accents graves, puissants, et parfois étendus jusqu'aux notes les plus hautes, de Jean-François LAPICQUE et Bruno PICAUDE. La présentation et les commentaires remarquables de Bruno ont été également très appréciés, ainsi que l'accompagnement parfait de Michel OREGGIA et les deux très beaux morceaux qu'il nous a joués en soliste : une sonate de Scarlatti et une polonaise de Chopin.

Des applaudissements nourris et chaleureux ont encouragé et récompensé les artistes, couronnant une soirée parfaitement réussie.



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

COLLECTE ALIMENTAIRE DES 13,14, ET 15 OCTOBRE 1997.

Avec la rentrée scolaire, on termine la période des vacances, marquée par la détente pour tous, sur un fond d'insouciance.

Et l'on pense déjà aux fêtes de fin d'année qui vont arriver plus rapidement qu'on ne le pense. Malheureusement, pour certains d'entre nous, non seulement il n'y aura pas d'agapes, mais aussi pas suffisamment de quoi se nourrir, surtout en fin de mois. Quelle tristesse pour une mère de famille d'avoir à refuser à ses enfants simplement une nourriture correcte !

C'est pourquoi le Secours Populaire Français de Ste-Anastasia organise avec le soutien de la Mairie une collecte alimentaire suivant le schéma ci-après :

- A la Mairie les matinées des 13, 14 et 15 Octobre 1997 de 9H à 11H.
- Au local du SPF, Chemin du Pont Vieux (près Ecole Maternelle) les après-midi des 13,14 et 15 Octobre de 15H30 à 17H.

Vous pourrez déposer vos dons dans ces deux endroits.

Voici à titre indicatif la liste des produits de première nécessité :

- ♦ Lait, sucre, chocolat, café, riz, pâtes, biscuits, confiture, huile, petits pots bébé, conserves diverses (viande, poissons, légumes, fruits), savon, shampoing, lessive etc...
- ♦ Surgelés :
A déposer préférentiellement l'après-midi à notre local (où se trouve notre congélateur) :
Beurre, viande hachée ou non, poisson, poulet, daube etc...

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter notre permanence téléphonique au 04.94.72.29.57.

Le Comité local du SPF compte beaucoup sur votre générosité, vous contribuerez ainsi à adoucir un peu la vie des plus démunis d'entre nous.

En attendant les résultats de cette collecte, tous les membres de notre comité vous adressent leurs sincères remerciements et vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes.





Le Comité local du Secours Populaire Français de Sainte-Anastasié à le plaisir de vous annoncer qu'il organise une castagnade avec animation le :

SAMEDI 25 OCTOBRE

à la Salle Polyvalente de 15 à 19 H.

Venez nombreux à cette manifestation tout en passant une excellente après-midi vous nous permettrez d'aider ceux qui souvent n'ont pas de quoi assurer l'indispensable en fin de mois.

D'avance grand merci à tous.

Dr. CASTANET

A.P.E.S.A.



L'Association des parents d'élèves invite tous les parents de maternelle et de primaire à assister à l'assemblée générale qui aura

lieu le Vendredi 10 Octobre à 17 H 30
Salle Polyvalente

A l'ordre du jour :

- Bilan financier et moral ;
- Election du nouveau bureau (démission des membres actuels) ;
- Questions diverses.

Un apéritif sera offert pour clore la réunion.

Nous comptons sur votre présence.

Pour tous renseignements, contacter

Madame TIFRA au 04.94.72.26.94.

La Présidente - I. TIFRA

INFORMATION

L'A.J.M.C. (Association des Jeunes Malades et Convalescents) nous informe qu'elle procède à un sondage auprès des parents d'enfants malades ou handicapés afin de savoir si un club de loisirs les intéresserait.

Il serait implanté à Néoules, aurait lieu une fois par semaine, ou tous les 15 jours, probablement le mercredi après-midi.

Les personnes intéressées par ce projet sont invitées à téléphoner à Mme SARKISSIAN, de Néoules, au 04.94.72.74.54 entre 19H30 et 20H30.

ATELIERS-THEATRE DE SAINTE-ANASTASIE



Madame, Monsieur, Cher amis,

Nous vous informons que les Ateliers-Théâtre de Sainte-Anastasié, sous la direction de Jean-Pierre SAUVET, reprendront le mardi 16 septembre à 20 heures pour les adultes et le mercredi 17 septembre à 18 heures pour les jeunes.

Perspectives pour l'année 1997/1998 :

Fin octobre, une soirée sera proposée où nous visionnerons le film vidéo réalisé par les ateliers en juillet 1997.

Pour les adultes les ateliers s'appuieront d'une part sur des nouvelles - fantastiques - écrites par Delphine HAIK, ce qui devrait permettre d'organiser en décembre ou janvier une lecture publique théâtralisée et, d'autre part, sur un texte : « la Tragédie Comique » de Yves HUMSTAD, traitant de la relation de l'acteur à son personnage, création prévue pour mai 1998. Enfin, réunissant les ateliers jeunes et adultes, écriture d'un scénario et réalisation d'un film ayant pour thème la vie d'un village, mêlant fiction, légende et merveilleux...

Association VOULOIR, 21 rue de Provence,
83136 Ste-Anastasié Tél : 04.94.72.23.58

Le Président - J.L. GONNET

Exposition « Les ARTISTES de STE-ANASTASIE »

Cette manifestation se déroulera le :

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

de 9 H. à 18 H. à la Salle Polyvalente

(lundi matin pour les enfants des Ecoles, accompagnés de leurs maîtres)

A cette occasion, les peintres amateurs du village et trois sculpteurs, exposeront quelques-unes de leurs oeuvres, ainsi que M. Robert MENDOZE, Invité d'Honneur.



CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 AOUT 1997

Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.

PRÉSENTS : MME BOCQUET, MM. LALANDEC, BROSSAUD, RAYNAUD, FADDA, CORBIER, REMY, ABELLO, CUENOT, JRAVER.

ABSENTS : MME LAURENT donne procuration à MME BOCQUET ;

M. ISTRIA donne procuration à M. CUENOT ;

M. TOSELLO.

CESSION DE PARCELLES COMMUNALES AU QUARTIER DE NAPLE

Le Maire présente au Conseil Municipal les demandes formulées par Madame CRAVEA Maryse épouse AUDINO et Monsieur Christophe MENDOZE pour l'acquisition respective de deux parcelles appartenant à la commune de STE - ANASTASIE. Il indique qu'il est nécessaire de déclasser ces parcelles qui font partie du domaine public.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces transactions sous les réserves suivantes :

- les acquéreurs s'engagent à prendre à leur charge la totalité des frais d'acte et de procédure qui en découleront (document d'arpentage, enquête publique) ainsi que le montant de la transaction qui a été fixée à 10F.le M2.

- autorise le Maire à contacter le cabinet ARRAGON à Solliès-Toucas pour établir les documents d'arpentage.

- lui donne pouvoir pour signer toutes les pièces se rapportant à ces opérations et l'autorise à lancer les procédures d'enquête publique.

PRIX DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Maire propose au Conseil Municipal de porter la participation financière au transport scolaire de chaque enfant à 500 F. pour l'année scolaire 1997/1998. Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision de fixer le tarif de la participation financière de chaque enfant à 500 F. pour l'année scolaire 1997/1998.

Le coût restant encore à la charge de la Commune est de 903,14 F. (1 403,14 - 500) par enfant.

SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION DU TRAIN TOURISTIQUE DU CENTRE VAR

Le Maire demande au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association du train touristique du centre var, d'un montant de 1.000 F.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision.

COMPTE RENDU ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU EXAMEN DU BILAN DU DELEGATAIRE (S.E.E.R.C.)

Le contrôle de la Commune sur le délégataire est indispensable. Des obligations de transparence sont prévues comme l'obligation de reddition des comptes. Le délégataire est obligé de produire à la Commune un rapport comportant les comptes qui retracent la totalité des opérations correspondant à l'exécution de la délégation (loi du 8 février 1995). En application de ce texte, le Maire présente le rapport d'activité, le compte rendu financier des services de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT de la société fermière, correspondant à l'exercice 1996.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport et l'approuve à l'unanimité.

PRIX DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de l'augmentation du coût des prestations, il y a lieu d'augmenter le prix des repas du Restaurant scolaire pour l'année 1997/1998. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, décide de porter le prix du repas scolaire à 14,60 Frs. pour l'année scolaire 1997/1998, soit une augmentation de 0.40 F. par repas.

Les travaux dans les églises et édifices du culte sont strictement définis par la loi du 9 décembre 1905. En effet, les églises et leurs meubles sont propriété de la Commune qui, cependant, n'en a pas la jouissance.

Ce bâtiment est en effet, dans le cas qui nous intéresse, mis à la disposition du clergé et des fidèles. Il est affecté au culte. La Commune peut, il est vrai, engager les dépenses nécessaires à son entretien et à sa conservation.

Quant aux aménagements intérieurs finançables par la Commune, ils ne peuvent concerner que certains frais d'installation et quelquefois de fonctionnement.

Par exemple, une Commune ne peut participer qu'aux frais « d'installation » de l'éclairage électrique, mais non de son fonctionnement.

Pour le chauffage, la participation communale peut s'étendre à la proportion de la consommation nécessaire à la conservation de l'édifice (lutte contre l'humidité par exemple).

En application souple de ces règles, la commune s'est engagée à poursuivre très progressivement une remise en état indispensable de l'église.

Ce travail, très long, sera conduit annuellement en concertation avec la paroisse. Il aura pour finalité de rendre à notre église son aspect initial, typique de nos vieilles chapelles provençales, quelquefois détériorées par les ans, ou victimes d'initiatives lointaines, peut-être un peu trop résolument « réformistes ».



CLUB DE JUDO

Un bon départ pour la section Judo, après deux semaines, déjà plus de trente licenciés, le cours de baby-judo apporte à lui seul vingt judokas en herbe de 4 à 7 ans, alors toi viens vite nous rejoindre !!!

Vous, Mesdames et Messieurs, venez pratiquer L'ATEMI-JITSU (self défense), une bonne méthode pour apprendre à tomber et à vous défendre (âge conseillé de 20 à 77 ans...).

L'équipe des ADOLESCENTS (8 à 15 ans) demande à se renforcer en vue des préparations à la compétition.

Souhaitons longue vie au JUDO CLUB de STE-ANASTASIE !!!



Le Professeur

Christian FIGARI et la classe « Baby » !

INCINERATION DES VEGETAUX

Sauf arrêté dérogatoire toujours possible du Préfet du VAR, l'incinération des végétaux sera autorisée à partir du 15 Octobre prochain. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie (04.94.69.64.40) ou au Garde Municipal.

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLEGE DE GAREOULT VERS STE-ANASTASIE

Afin de permettre aux élèves demi-pensionnaires du Collège n'ayant pas cours le vendredi après-midi de rejoindre leur domicile à l'issue du déjeuner, les moyens de transport vers Ste-Anastasia seront dédoublés (un car à 13H15 et un car à 17H10).



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désireuses de s'inscrire dans la commune pourront procéder à cette opération jusqu'au :
31 DECEMBRE 1997

Se présenter en Mairie avec :

- ◇ une pièce d'identité ;
- ◇ un justificatif de domicile ou de propriété.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1997

- ◆ Préparation de la rentrée scolaire (remise en état des locaux).
- ◆ Mise en place d'un cadran solaire (réalisé par M. CUENOT) sur la façade Sud de la Mairie.
- ◆ Remise en état d'un tapis de judo offert à la Mairie.
- ◆ Tonte et débroussaillage (suite).
- ◆ Comblement des nids de poule (suite).
- ◆ Mise en place d'un jeu d'enfant à l'espace récréatif du Pré de la Font.
- ◆ Réparation de la clôture du stade de football.
- ◆ Changement du chauffe-eau de la salle polyvalente.



SECTION BASKET-BALL

Saison 1997-1998



Composition du Bureau :

- ◆ Président d'Honneur : M. Jean-Pierre MORIN (Maire)
- ◆ Président : M. Guy BRUZZONE
- ◆ Trésorier : M. Alain MARQUES DE CARVALLIO
- ◆ Entraîneur : M. Raymond PETITGAND
- ◆ Dirigeants : Mme Solange PETITGAND, M. Fernand PRADEILLES.

Début du championnat SENIOR le 5 Octobre 97
Déplacement à Draguignan

POUSSINS :

Reprise des entraînements le mercredi 19/09/97, matin de 9H à 11H.

Le Président - G. BRUZZONE

LES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE



Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale est fixée au jeudi 20 novembre à 18 H. (17H30 pour les membres du C.A.).

La Présidente

COURS D'ART PLASTIQUE POUR ENFANTS



Comme nous l'avons signalé dans notre bulletin du mois de mai dernier, il pourrait être donné, dès la rentrée (début octobre) des cours de sculpture, mosaïque, peinture, etc... aux enfants de 7 à 12 ans environ.

Ils auraient lieu probablement chaque mercredi, de 14 H à 15 H 30 et le prix des cours serait d'environ 130 F. par mois.

Pour tous renseignements ou inscriptions, téléphoner à Mme Chantal CLAESSEN-FACCHIN, professeur, au 04.94.59.61.91 ou au 04.94.59.62.08.

UN CLUB D'ECHECS A STE-ANASTASIE ?

- ⇒ Un club où ceux qui n'ont jamais pratiqué pourraient s'y initier ;
- ⇒ Un club où les débutants pourraient se perfectionner ;
- ⇒ Un club où chacun pourra trouver plus fort que lui, donc progresser !

Il nous faut pour cela un nombre d'adhérents suffisant ; aussi nous demandons aux personnes intéressées par ce projet de téléphoner au 04.94.86.64.57.

Que les personnes désireuses de faire partie du bureau ou de l'organisation nous en fassent part lors de leur appel.